

## Éditorial

Voici la 39<sup>ème</sup> édition de La feuille de l'Arbre publiée depuis la naissance de notre association en 1992. Elle ne dément pas, de même que les 38 numéros précédents, l'orientation des actions que nous avons entreprises non seulement pour sauvegarder et valoriser l'environnement rural et les richesses patrimoniales des communes riveraines du Betz et de la Sainte-Rose mais aussi notre volonté de communiquer et d'assurer des actions pédagogiques concernant notre environnement.

L'ARBRE n'a jamais cessé de veiller, d'étudier voire de combattre les projets pouvant nuire aux habitants des communes appartenant à notre champ géographique et, afin d'encourager la préservation du patrimoine rural, nous nous sommes tout naturellement engagés aux côtés de l'AHVOL qui a lancé l'idée d'un PNR dès 2000 pour protéger et promouvoir notre Gâtinais.

Notre objectif commun est que la création du Parc Naturel Régional du Bocage gâtinais contribue à renforcer l'originalité du bocage gâtinais et à protéger un territoire fragile dont les facteurs de développement humain, économique et naturel doivent être bien maîtrisés.

A ce jour, 66 communes qui constituent ce territoire ont adhéré à l'ARBG (Association pour la Réflexion sur la Création d'un PNR du Bocage Gâtinais) et ont donc fait écho à ce projet. De plus, l'étude de faisabilité du projet de parc naturel régional (PNR) du Bocage Gâtinais est achevée. Elle a été conduite de 2013 à 2015 par l'IAU (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme) et elle est diffusée notamment sur le site du projet de PNR ([www.projet-parc-bocage-gatinais.fr](http://www.projet-parc-bocage-gatinais.fr)).

Maintenant, nous espérons voir aboutir notre projet de PNR au plus tôt mais, force est de constater qu'être vigilants à l'égard des projets d'urbanisation et protéger l'environnement ne sont plus suffisants ; il est nécessaire de travailler davantage en amont pour informer et communiquer avec les habitants afin de les sensibiliser et d'en faire des partenaires actifs dans l'objectif de préserver et mettre en valeur notre patrimoine bâti ainsi que les sites et paysages ruraux.

C'est ainsi que notre inventaire patrimonial du bâti gâtinais s'est étoffé et qu'il est porté à la connaissance de tous sur notre site afin de participer à la charte du futur PNR qui doit être préparée par les responsables des trois régions (Ile de France, Centre et Bourgogne) et ceux de l'ARBG avec l'objectif commun de mieux définir le projet de PNR et d'assurer sa promotion.

Cet inventaire ainsi que nos approches et ateliers avec les élèves des écoles élémentaires de Chaintreaux et de Rozoy-le-Vieil ont permis d'organiser une exposition concernant la biodiversité et le patrimoine bâti. Cette exposition suivie par une conférence dont le thème était « Patrimoine bâti, reflet de la biodiversité » a rencontré un vif succès dans la salle des fêtes de Rozoy-le-Vieil le 28.11.2015 (lire l'article ci-après). D'autres suivront ...

Sensibiliser et impliquer les Gâtinaises et Gâtinais sont une nécessité et une évidence qu'il faut rendre pérennes si nous voulons que les projets concernant notre environnement aboutissent !

Anne-Marie Dautreville-Lassoury

## ■ Exposition-conférence Biodiversité & patrimoine bâti



Cette animation organisée le 28 novembre 2015 par l'AHVOL et l'ARBRE à la salle des fêtes de Rozoy-le-Vieil a été une grande réussite car elle a attiré un large public et notamment les élèves des écoles de Chaintreaux et de Rozoy-le-Vieil accompagnés par leurs parents et enseignants.

La biodiversité était expliquée en neuf panneaux prêtés par l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme (IAU) de la région Ile de France et la liaison avec le bâti gâtinais était illustrée par les affiches, les photos et les cahiers des élèves de l'école de Rozoy-le-Vieil ainsi que par les travaux des élèves de l'école de Chaintreaux qui avaient



Une table ronde a suivi la projection. Elle était animée par J.-C. Pinguet-Rousseau, Président de l'AHVOL avec la participation de J. Drouhin, Président de l'ARBG, A.-M. Dautreville-Lassoury, Présidente de l'ARBRE, R. Tomassone et X. Bignon qui ont débattu sur le thème « Patrimoine bâti, reflet de la biodiversité ». Elle a suscité un grand intérêt et les questions posées ont contribué à élargir le débat qui s'est poursuivi autour d'un buffet dégustation de produits locaux.

réalisé des maquettes et diverses fabrications. Ces derniers ont d'ailleurs monté, devant un public très attentif, une voûte en briques à l'aide d'un coffrage en bois.

Cet atelier était supervisé par Xavier Bignon qui, avec Laurent Touze, consacre une partie de son temps à aider les élèves à construire des maquettes et à superviser divers ateliers en relation avec le bâti.

L'AHVOL et l'ARBRE envisagent de poursuivre ce type d'action et d'organiser régulièrement de telles expositions-conférences avec des ateliers formateurs auprès du public.

## Projet de sensibilisation au patrimoine

La première école à avoir adhéré à notre projet de sensibilisation au patrimoine est l'école de Chaintreaux. Maria Sanna y dirige une classe mixte de CE2-CM1. Depuis de nombreuses années cette classe se distingue par une pédagogie ouvrant les enfants au monde extérieur.

Notre démarche a porté sur des principes très simples :

- observer ;
- rendre compte de ce qui a été observé ;
- transcrire au moyen de différentes techniques ce qui a été vu, compris ;
- puis imaginer une réalisation concrète dans le cadre de micro-projets et transposer à cette occasion ce qui avait été acquis.

### Vendredi 18 septembre 2015

La première séance d'observation a eu lieu au château de Bignon-Mirabeau.

Les enfants, au nombre d'une vingtaine, ont d'abord été amenés à observer la façade ouest du château, sa modénature\*, ses ouvertures, ses cheminées, etc. et à exprimer ce qu'ils voyaient.

Ils ont ensuite été conduits vers les communs du château



pour observer l'orangerie, la laverie, le lavoir, le séchoir tout en écoutant leurs hôtes expliquer le fonctionnement de cet ensemble.

L'étape suivante les a menés à la vacherie et la laiterie, où l'observation est devenue plus active par le truchement de petits cartons ajourés à travers lesquels les enfants devaient « cadrer » un détail avant de le dessiner.

Les enfants ont ensuite été formés en 5 petits groupes libres de s'égayer et de choisir le lieu qu'ils allaient revisiter pour une séance de dessins.

La demi-journée s'est achevée dans l'orangerie, où les enfants ont exposé leurs dessins et remercié leurs hôtes pour leur accueil.

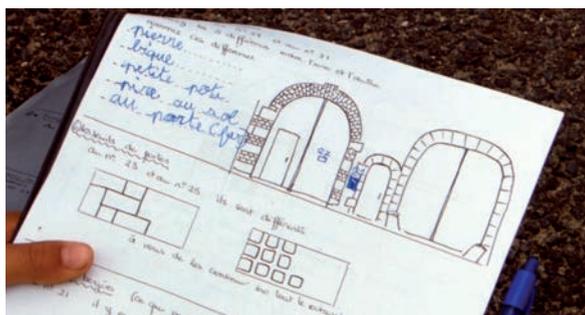
### Vendredi 25 septembre 2015

La semaine suivante s'est déroulée sur la place du Bignon-Mirabeau.

Marie-Claire et Henri Moulis ont préparé un quizz sur les éléments déjà repérés au château et présents sur la place : chasse-roue, porche, corniche de toiture, oculus, appareillage de briques et pièce incontournable sur cette place, la statue de Mirabeau.

Après une présentation de l'ensemble de la place, les





enfants, organisés en petits groupes partent à la chasse des éléments du quizz pour le compléter, comparer les variantes observées et dessiner. Laurent Touze interroge les enfants sur le fonctionnement du chasse-roue et, s'agissant d'un objet que tous les enfants avaient déjà vu sans probablement y prêter attention, il explique avec un dessin les éléments constituant un attelage et la fragilité des murs frôlés par les moyeux.

La semaine suivante, les enfants repéreront un chasse-roue dans leur propre village et en brandiront le dessin comme un trophée.

#### Vendredi 9 octobre 2015

Cette troisième séance a lieu à l'école même des enfants. Ils ont avec leur maîtresse visité l'église de leur village, relevé et dessiné fresques et bas-reliefs. En outre l'exploration d'une maison voisine de l'école a été l'occasion d'exercices dessinés de calepinage\*. Les enfants ont essayé de repérer dans leur village des éléments déjà observés lors des séances au Bignon-Mirabeau (porche, oculus, corniche, etc.).

Tous ces travaux ont été l'occasion d'organiser une exposition dans leur classe, avec dessins accompagnés des photos du modèle, et description écrite.

La matinée s'est achevée sur les lieux de leur exploration, où Henri Moulis leur a fait découvrir la différence entre enduit de ciment et enduit à la chaux : quand le sable roule sous les doigts, c'est de la chaux.

#### Vendredi 20 novembre 2015

Trois ateliers ont animé la quatrième matinée dans l'école de Chaintreaux : aquarelle, fabrication de mini-briques et construction d'un arc cintré en brique.

L'atelier aquarelle - au résultat superbe - a consisté à représenter les éléments de patrimoine qui avaient marqué les enfants.

L'atelier brique a permis aux enfants de réaliser que les matériaux dont sont faites leurs maisons sont issus des champs environnants : terre, chaux et sable. Il restait à les mettre en forme sous l'aspect de mini-briques qui pour des raisons pratiques était d'un format sensiblement inférieur à la brique traditionnelle (échelle 1/2). Laurent avait préparé à cette occasion des petits cadres servant de moule. Mélange, malaxage, bourrage du moule, lissage parachevé par une signature aux initiales des enfants et un démoulage leur ont fait découvrir comment les murs qui les entourent quotidiennement



ont pris forme. Les briques ont été stockées au chaud pour séchage en attendant une réutilisation concrète.

L'atelier voûte cintrée a été l'occasion de découvrir les mystères de la pesanteur et des forces qui donnent leur forme aux ouvertures traditionnelles dans nos villages. A partir d'un coffrage à échelle 1/3 préparé par Laurent Touze, reproduisant le coffrage en bois traditionnel, les enfants ont d'abord assisté à une démonstration puis réalisé deux par deux leur voûte cintrée, en ajoutant alternativement brique (une tuile de bourgogne recoupée en deux) et joint. Pour des raisons pratiques (il fallait pouvoir démonter l'ensemble pour l'équipe suivante) le joint n'était pas à la chaux mais fait d'une languette de dépron (polystyrène à structure très fine). Le dépron permet en outre d'absorber les irrégularités de surface des briques, sans quoi le montage serait resté très instable et la démonstration des enfants décevante. Alignement et ajustement des briques pour assurer l'équilibre de l'ensemble, pose de la clé, et clou de l'exercice : mise en charge de la voûte avec une brique classique (2,5 kg) une fois le coffrage retiré.

#### Vendredi 22 janvier 2016

Le cinquième atelier a été l'occasion de découvrir l'enduit à la chaux et de construire des assemblages à partir des mini-briques fabriquées au mois de novembre.

Les enfants, après une brève séance introductive sur l'origine de la chaux, ses applications et ses qualités, ont réalisé des carreaux d'enduit à partir de sables de couleurs différentes. Expériences de textures, enduits brossés et grattés. Et bien sûr, œuvres signées aux initiales des artistes. Les carreaux sont destinés à habiller une petite structure située dans le jardin de l'école.

Les briques réalisées lors de la séance précédente ont été utilisées pour un exercice de calepinage\* à partir d'exemples observés au moment de la visite du château et de la place du village : calepinage d'un seuil de

#### \*Notes

##### calepinage

Dessin, sur un plan, de la disposition d'éléments de formes définies pour former un motif, composer un assemblage, couvrir une surface. Le calepinage est par exemple nécessaire lors de la pose de carrelages, de couvertures, etc.

##### modénature

En architecture, on appelle modénature les proportions et dispositions de l'ensemble des éléments d'ornement qui constituent les moulures et profils des moulures de corniche ainsi que les proportions et dispositions des membres de façade constituant le style architectural.



porte, harpage\* d'un angle de mur, et construction libre où l'imagination n'a pas d'autre limite que celle d'éviter la chute finale. Le passage de l'observation d'un élément en

2 dimensions (les exemples étaient sur photo) à la réalisation en 3 dimensions a généré d'intenses cogitations. L'exercice semble simple pour un adulte, c'est une découverte chez un enfant de 8 ans.

#### Vendredi 1er avril 2016

Le printemps arrive avec ce 6<sup>ème</sup> et dernier atelier entièrement voué à la réalisation d'un hôtel à insectes et de perchoirs pour les oiseaux.

Les enfants ont réalisé pendant l'hiver un jardin en trou de serrure, inspiré des techniques de la permaculture et logiquement il lui fallait un voisinage d'insectes et d'oiseaux pour compléter l'écosystème.

Dans le jardin de l'école se trouve depuis quelques années un édicule

digne du facteur Cheval qui a probablement été bâti à l'occasion d'un atelier construction. A partir de chutes de palette en bois, ses vides ont été cloisonnés en petites chambres que les enfants ont garni toute une matinée de tout ce qui permet aux insectes de se procurer un abri : pots de terre cuite remplis de paille pour les perce-oreilles, tronc percé de trous de différentes sections pour l'abeille solitaire, baguettes de bambou, bouchons de liège, écorces, pommes de pin, etc.

Du côté des oiseaux, une légère structure en bambou a accueilli colliers de cacahuètes, baguettes de pain perchoirs, pommes de pin garnies de margarine et graines, pommes également perchoirs, etc.

Et pour attirer tout ce petit monde, un peu de poésie sous la forme d'ardoises sur lesquelles les enfants ont inscrit leur sélection d'haïkus\*.

Cette série d'ateliers a fait l'objet d'une exposition le 28 novembre 2015 dans la salle des fêtes de Rozoy-le-Vieil, et les semaines suivantes à la mairie de Chaintreaux. Parallèlement un autre atelier a eu lieu au Lycée-en-Forêt de Montargis avec des élèves de classe de seconde sur le thème du patrimoine vernaculaire\* local. L'état d'urgence a retardé l'ouverture de cet atelier, qui n'est par conséquent pas terminé. Le premier atelier d'observation a eu lieu au château du Bignon-Mirabeau ainsi que sur la place du même village.

A l'issue de cette séance les élèves ont été invités à relever dans leur environnement 5 éléments :

4 représentatifs de ce qu'ils attribuent au patrimoine de la maison de village, et 1 élément qui – à leur yeux –

#### harpage

La harpe est l'ensemble des pierres, moellons, briques disposés en alternance pour former un angle de mur, pour former une chaîne verticale par une alternance de pierres plus larges superposées aux pierres ordinaires. Le harpage est un des noms de la technique d'appareillage de coin d'un mur : la disposition alternée de pierres, de briques.

#### haïku

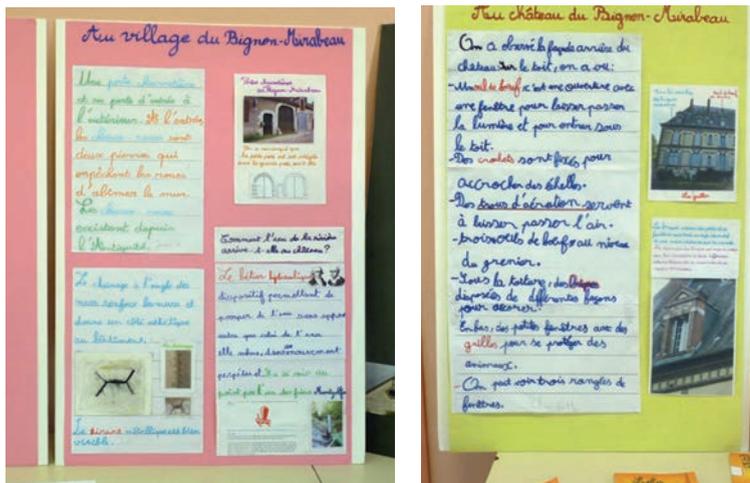
Au Japon, il s'agit d'un petit poème extrêmement bref visant à dire et célébrer l'évanescence des choses.

#### vernaculaire

Indigène, propre à un lieu. En architecture, on désigne sous ce terme l'architecture des gens, l'architecture sans architecte, faisant appel aux matériaux disponibles sur place et mettant en œuvre des techniques traditionnelles, par opposition à l'architecture pour les gens, l'architecture d'architecte.

constitue une insulte au patrimoine. Un deuxième atelier a été l'occasion de présenter ces 5 choix et de les commenter. Il est trop tôt à la date de bouclage de cette 39<sup>ème</sup> Feuille pour présenter les résultats. Mais il est prévu que les ateliers suivants permettront aux élèves de faire un vrai travail d'inventaire et rencontrent le département patrimoine de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France pour découvrir le système d'information géographique qui collecte les inventaires patrimoniaux.

Xavier Bignon



## ■ La biodiversité 2 : de la nécessité aux services rendus

Précédemment nous avons essayé de montrer combien tous les éléments de notre univers étaient liés entre eux et combien chaque pièce de cet univers pouvait avoir une importance, même minime, pour qu'un équilibre global soit maintenu. Cette affirmation n'est pas contradictoire avec l'évolution : nous vivons non pas dans un univers dont toutes les pièces sont fixées de manière définitive, mais nous vivons dans un univers qui change avec une dynamique que nous devons accompagner en essayant de ne pas rendre irréversibles certaines évolutions dangereuses. En quoi la biodiversité nous est utile ? Et en quoi nous rend-elle des services importants ?

### ■ La résilience

Pour essayer de répondre à ces deux questions, il faut introduire une notion importante: la **résilience écologique**. C'est la capacité d'un écosystème à retrouver un fonctionnement et un développement normal après avoir subi une perturbation importante. Si un écosystème est dégradé, sa résilience est réduite. Au-delà de quelques divergences d'opinion des scientifiques dans ce domaine, il existe un consensus sur le fait que la diversité et la complémentarité des organismes présents dans un milieu sont les meilleurs gages de son auto-entretien. Illustrons ceci à l'aide d'un exemple étudié dans la grande Prairie nord-américaine. On a étudié environ 200 parcelles végétales, les unes ne contenant qu'une espèce, les autres un nombre plus ou moins important d'associations d'espèces. En 1988, une sécheresse très importante a affecté la région, on n'en avait pas connu de semblable depuis plus d'un demi-siècle. Les agriculteurs ont fait leurs comptes, les pertes ont été chiffrées, elles étaient

énormes : une grande partie des récoltes était affectée. Mais certaines parcelles avaient résisté et même si leur rendement était moindre, il permettait aux agriculteurs de conserver une trésorerie acceptable. Ces parcelles étaient celles qui contenaient le plus grand nombre



Après la tempête de 2000.

d'espèces différentes, celles présentant la **plus grande biodiversité**. La productivité de parcelles n'abritant qu'une ou deux espèces de plantes était six fois moindre que celle des parcelles en comportant de 15 à 25, ce qui confirme l'importance des associations d'espèces adaptées à une zone biogéographique, les unes captant mieux l'azote de l'air, d'autres l'eau de profondeur, etc. C'est par la **diversité fonctionnelle** des diverses espèces constituant l'écosystème que celui-ci a mieux exploité les ressources au moment où la catastrophe climatique s'est produite. On peut donc dire que plus la diversité fonctionnelle des espèces est importante, plus l'écosystème est productif et résilient face aux perturbations.

C'est l'occasion de dire aux plus pessimistes sur l'évolution de notre société qu'il ne faut pas avoir une vision toujours négative de l'action de l'Homme. En dehors des aspects constituant des choix politiques, il dispose de divers moyens, par exemple de simples plantations, pour tenter d'accélérer les processus naturels de résilience. C'est ainsi qu'on parle de techniques de **génie écologique** permettant une meilleure gestion de notre milieu, voire d'une restauration après une catastrophe. Ainsi, en forêt méditerranéenne, on sait bien définir les meilleures conditions pour restaurer une zone fortement dégradée en la transformant en une zone composée d'un mélange feuillus-résineux. La diversité des espèces rend en effet la forêt plus résiliente aux incendies, aux attaques de rongeurs et aux augmentations de températures. On peut imaginer que, comme en psychologie humaine, la résilience puisse permettre de rebondir plus haut après une épreuve tragique. Une bonne résilience d'un milieu lui permet de mieux résister aux attaques extérieures.

### ■ Les services d'un écosystème

Nous avons déjà dit que l'Homme fait partie de la Nature, il a une action sur elle ; par conséquent il est aussi tributaire, sous des formes variées, de nombreux mécanismes écologiques. Compte tenu de cette remarque, la notion de services écosystémiques s'est développée depuis une vingtaine d'années. Cette notion est critiquable car il est généralement impossible de la quantifier de manière précise. Toutefois, elle peut se révéler utile pour nous aider à mesurer qualitativement les conséquences d'altérations de la biodiversité. C'est l'objectif de l'*Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* (plus connu par le sigle anglais MEA *Millenium Ecosystems Assessment*) qui a été commandée par le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, en l'an 2000 à l'occasion d'un rapport intitulé *Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI<sup>e</sup> siècle*. On distingue trois grands types de services :

- les « *services d'approvisionnement* » qui concernent les ressources directement utilisées : l'eau, les aliments, le bois et les divers matériaux.
- les « *services de régulation* » comme la régulation du climat, de l'occurrence des maladies, d'évènements liés au cycle de l'eau (qualité, crues, etc.).



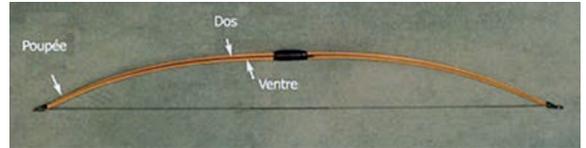
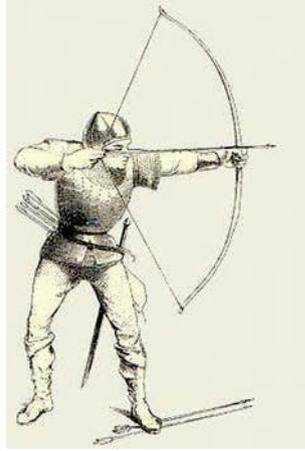
- les « *services culturels* » qui concernent l'utilisation que nous faisons à des fins récréatives, esthétiques et spirituelles.



Cette classification présente l'avantage de relier les aspects *éthiques* et les aspects économiques. Les préoccupations éthiques autour de la conservation de la biodiversité relèvent des services culturels : c'est le cas d'espèces à valeur patrimoniale, comme l'ours ou le tigre. La pollinisation par les insectes relève des services d'approvisionnement puisqu'elle conditionne la production agricole. On sait même la quantifier, de manière très approximative, au niveau mondial, à l'équivalent de 150 milliards d'euros par an. La pêche est un autre exemple typique de service d'approvisionnement qui se prête à une évaluation économique.

Les services relatifs à la santé humaine entrent aussi dans cette présentation ; la diversité bactérienne de la flore intestinale est d'une importance capitale pour notre santé et comme près des trois-quarts des médicaments proviennent de plantes, conserver la diversité des plantes paraît de toute évidence indispensable. L'exemple suivant va l'illustrer.

Le *taxol* isolé d'un if (*Taxus brevifolia*) provenant des États-Unis permet de freiner la multiplication cellulaire ; il est utilisé contre la progression des métastases cancéreuses. Un composé voisin est extrait de l'if commun (*Taxus baccata*) originaire d'Europe, d'Asie mineure et d'Afrique du Nord. Il contient de la *baccatine* ; bien qu'irritant, ce produit est recommandé pour le traitement de certains cancers, en particulier ceux du sein, de l'ovaire et de la prostate. Mais, l'if tend à disparaître à l'état sauvage, car il a été victime de la qualité de son bois : souple, il était prisé au Moyen Âge pour la confection des arcs et des flèches. Les Gallois, puis les Anglais en firent un arc typique de leurs troupes (*le longbow*), dont l'utilisation se révéla décisive lors de la bataille de Crécy le 26 août



La bataille de Crécy. Arc gallois contre arbalète génoise.

If : ivaie et arbre particulier (canton de Berne). Baies.

1346; pendant cette bataille, l'arbalète utilisée par les mercenaires génois n'a pas été à la hauteur pour s'opposer aux arcs gallois, surtout à cause du crachin persistant qui ne permettait pas une tension suffisante de l'arme ! La sur-exploitation de l'if, si elle a permis la victoire des archers gallois sur les arbalétriers génois, n'a pas entraîné sa disparition totale; c'est devenu une espèce rare à l'état naturel, qui a presque disparu des forêts et des prairies en raison des nombreux abattages qu'il a subis au cours des siècles. De surcroît, une des raisons supplémen-

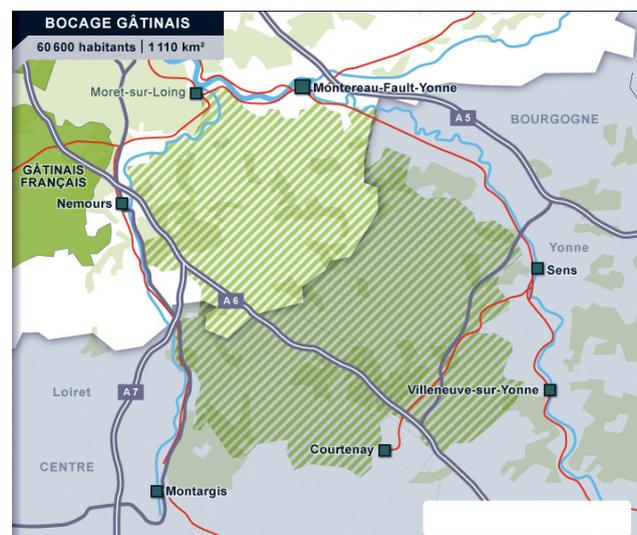
taire de son éradication est sa toxicité présumée pour le bétail. Nous avons là un des premiers exemples du risque d'extinction d'une espèce par la conjonction d'une exploitation intensive et d'une crainte plus ou moins mal maîtrisée. Au XIV<sup>e</sup> siècle on ne pouvait guère imaginer que plus d'un demi-millénaire plus tard, cette espèce pouvait être une plante fondamentale pour les soins d'une maladie qui fait bien plus peur que la toxicité des graines de l'if. Le fait que la biodiversité soit en péril ne date pas uniquement d'aujourd'hui !

Richard Tomassone

## Actualités du PNR

Depuis juin 2015, l'ARBG (Association sur la réflexion d'un parc naturel régional du Bocage gâtinais) a un nouveau président. M. Frot a souhaité être déchargé de la présidence qu'il assurait depuis le 2 novembre 2009. Il demeure membre du Conseil. M. Drouhin, maire de Flagy, lui a succédé ; il a affirmé lors de son élection sa conviction que le PNR est sans doute le meilleur cadre dans lequel les communes rurales du Bocage pourront défendre leur personnalité. Avec l'appui des régions, l'ARBG s'est doté d'un site internet, « <http://www.projet-parc-bocage-gatinais.fr> », en ligne depuis la fin de l'année 2015.

Une tournée d'explication aux maires et conseillers municipaux des communes adhérentes vient de se dérouler (du mois de novembre 2015 à février 2016) pour préparer la transformation de l'ARBG en un syndicat mixte, transformation qui devrait avoir lieu au deuxième semestre 2016.



## ■ En bref sur le territoire de l'ARBRE

● Chaintreaux : cette commune, qui fait partie du territoire d'action de l'ARBRE, est actuellement menacée par un projet d'implantation d'une centrale d'enrobé à chaud. L'association Nature et vie sud 77 a été créée pour faire entendre la voix des riverains. Des renseignements sur ses actions peuvent être trouvés sur le site : [www.natureetviesud77.word-press.com](http://www.natureetviesud77.word-press.com).

● Regroupements de communes : dans le cadre d'une grande réflexion sur l'organisation territoriale de notre pays, des projets sont actuellement étudiés par les élus locaux. Rares sont les citoyens qui sont informés sur le sujet. Avant qu'on ne vous demande d'aller donner votre

avis sur un projet déjà bien avancé, il est important d'aller discuter avec vos élus communaux. Vous pourrez ainsi être mieux informés quand l'enquête d'utilité publique sera lancée.

● Vie culturelle : les associations culturelles sont importantes dans tout le Bocage gâtinais ; l'une des dernières est née à Chevry-sous-Le Bignon sous la houlette de Christophe Malavoy ; le programme 2016 est particulièrement attirant : musique, dressage animalier et humour. Adhérez à l'Association Abreuvoir, Mairie de Chevry-sous-Le Bignon ; consultez le site [www.labreuvoir.org](http://www.labreuvoir.org).

## ■ Conseil d'Administration

**Présidents d'honneur :**  
Jean-Jacques ANNAUD  
Maurice DEL TACCA †

**Vice-président d'honneur :**  
Christophe MALAVOY

**Vice-présidents :**  
Henri MOULIS  
Arnaud de PONTAC

**Présidente :** Anne-Marie DAUTREVILLE-LASSOURY

**Trésorier :** Jacques HUC

**Membres :** Jérôme d'ABOVILLE, Monique HUC, Michel JANNOT, Odile PLANCHAIS, Richard TOMASSONE

## BULLETIN D'ADHÉSION

à photocopier



A renvoyer avec votre cotisation à :

Mairie  
45 route d'Ervauville  
45210 Rozoy-le-Vieil

membres actifs : 15 €     membres bienfaiteurs : 20 € ou plus.

Montant cotisation : ..... Nbre de personnes : ..... Date : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

[www.larbre.org](http://www.larbre.org)